LES 8 HEURES DU COIROUX 2027 by celeste running

Règlement officiel - 8 Heures

1. Présentation générale

Nom de l'événement : Les 8 heures du Coiroux 2027 by Celeste running

Lieu : Centre touristique du lac du Coiroux - Corrèze (19)
Date : Dimanche 3 octobre 2027
Horaires : Départ 9h00 – Fin 17h00
Remise des récompenses : À l'issue de la dernière boucle (vers 17h30)
Organisateur : Celeste running

"Les 8 heures du Coiroux by celeste running" est une épreuve d'endurance inspirée du format « Backyard », organisée sur une durée totale de 8 heures.

Deux catégories sont proposées :

- SOLO
- RELAIS à 2

Nouveauté 2027

- RELAIS à 4

Âge minimum et catégorie

Les épreuves SOLO et RELAIS à 2 sont ouvertes aux participants âgés de 20 ans minimum au jour de l'épreuve, soit à partir de la catégorie Espoir. (Né en 2007 max) & à partir de 18 ans pour le relais à 4.

2. Principe du format

- 1 boucle de 7km
- 1 départ donné toutes les heures, à heure fixe
- 8 boucles maximum soit 56km maximum

- Départs : 9h00, 10h00, 11h00, 12h00, 13h00, 14h00, 15h00, 16h00
- Fin au plus tard à 17h00

Chaque participant (ou équipe) dispose de 60 minutes maximum pour terminer la boucle et revenir dans la zone de départ.

Tout participant ou équipe qui :

- ne termine pas la boucle dans le temps imparti,
- ou n'est pas présent sur la ligne de départ à l'heure exacte du départ suivant, est mis hors course.

Exemple : départ à 09h00. Un coureur termine à 09h46. Il dispose de 14 minutes de récupération avant le départ de 10h00.

3. Catégorie SOLO

Le participant effectue l'intégralité des 8 boucles.

Classement SOLO

Le classement est établi selon le **cumul total des temps réalisés sur les 8 boucles**.

Le participant présentant le temps cumulé le plus faible est classé premier.

En cas d'égalité, le meilleur temps réalisé sur la 8e boucle départagera les concurrents.

Exemple :

- Coureur A :
 48 min + 50 min + 47 min + 49 min + 51 min + 50 min + 48 min + 46 min
 ➜ Temps total : **6 h 29 min**

- Coureur B :
 49 min + 48 min + 48 min + 50 min + 50 min + 49 min + 49 min + 47 min
 ➜ Temps total : **6 h 30 min**

Le Coureur A est classé devant le Coureur B car son **temps cumulé est inférieur**.

Cas d'égalité :

Si deux coureurs terminent avec un temps total identique (ex : 6 h 29 min chacun),
celui ayant réalisé le **meilleur temps sur la 8e boucle** sera classé devant.

4a. Catégorie RELAIS À 2

Chaque équipe est composée de deux participants.

Le relais fonctionne selon les règles suivantes :

- Alternance obligatoire à chaque boucle.
- Chaque membre doit effectuer 4 boucles.
- Ordre imposé : A / B / A / B / A / B / A / B.
- Un seul coureur par équipe prend le départ de chaque boucle.

Les deux membres doivent être présents sur site pendant toute la durée de l'épreuve.

Le passage de relais devra se faire via une ceinture porte-dossard.

4b. Catégorie RELAIS À 4

Chaque équipe est composée de quatres participants.

Le relais fonctionne selon les règles suivantes :

- Alternance obligatoire à chaque boucle.
- Chaque membre doit effectuer 2 boucles.
- Ordre imposé : A / B / C / D / A / B / C / D.
- Un seul coureur par équipe prend le départ de chaque boucle.

Tous les membres de l'équipe doivent être présents sur site pendant toute la durée de l'épreuve.

Le passage de relais devra se faire via une ceinture porte-dossard.

Classement RELAIS

Le classement est établi selon le **cumul total des temps réalisés par l'équipe sur les 8 boucles**.

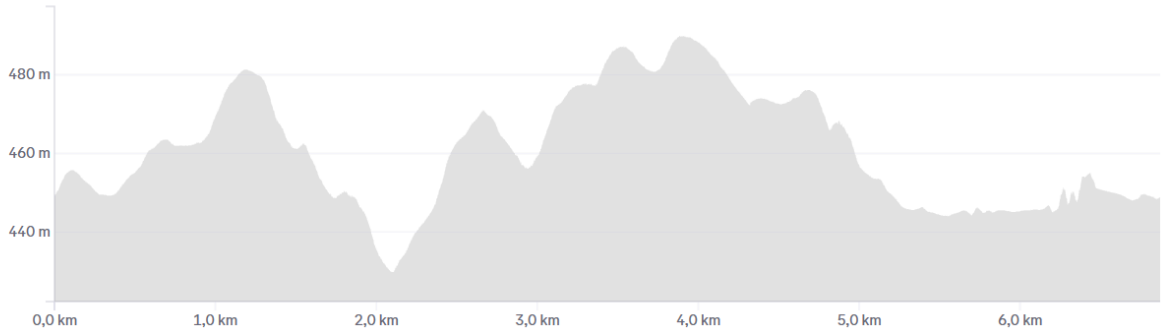
L'équipe présentant le temps total le plus faible est classée première.

En cas d'égalité, le meilleur temps réalisé sur la 8e boucle départagera les équipes.

Parcours

Distance total : 7km
D+ 140





5. Récompenses

SOLO

- 🥇🥈🥉 3 premiers hommes
- 🥇🥈🥉 3 premières femmes

RELAIS 2/4

- 🥇 1re équipe Homme
- 🥇 1re équipe Femme
- 🥇 1re équipe Mixte

NOUVEAUTÉS - CHALLENGE ENTREPRISE/CLUB

Le club ou l'entreprise la plus représentée sera récompensée.

Les récompenses sont remises à l’issue de l’épreuve.

6. Tarifs d’inscription

- SOLO : 40 €
- RELAIS (à 2) : 60 €

- RELAIS (à 4) : 80 €

Nombre d'inscrits limité à 100 participants individuels et 50 relais à 2, 50 relais à 4.

Le dossard est nominatif. Il ne peut être ni repris ni remboursé par l’organisation.

Bourse aux dossards
Si vous ne pouvez plus participer, une bourse aux dossards est à votre disposition pour revendre votre dossard à une personne intéressée directement sur le site Klikego.

Transfert à un nouveau participant
Si vous cédez votre dossard à une autre personne, vous devez transmettre à l’organisation toutes les informations nécessaires sur le nouveau participant avant la clôture des inscriptions, pour que le changement puisse être fait.

Sans cette démarche, aucun changement ne sera fait. Le titulaire d’origine reste alors responsable du dossard, et la personne qui court sous un autre nom ne sera pas couverte par l’assurance de l’épreuve.

7. Ravitaillement et assistance

Une base de vie est installée sur la zone départ / arrivée. Des tables et des chaises y sont mises à disposition des participants.

- Vous pouvez apporter votre propre matériel (stand, tente, etc.), dans la limite de la place disponible.
- L’assistance est autorisée uniquement dans la zone prévue.
- Aucun accompagnement n’est autorisé sur le parcours.

8. Sécurité et médical

Un dispositif de secours est présent pendant toute la durée de l’événement.

Les décisions médicales sont souveraines.

La participation à la course est soumise à la présentation obligatoire, lors de l'inscription ou du retrait des dossards, de l'un des documents suivants :

- Une **licence FFA (Fédération Française d'Athlétisme) en cours de validité** à la date de l'épreuve,
 ou

- Un **Parcours de Prévention Santé (PPS)** valide à la date de l'événement, réalisé sur la plateforme officielle de la FFA.

Aucun certificat médical ne sera accepté en remplacement du PPS.

L'absence de présentation d'un document valide entraînera l'impossibilité de participer à l'épreuve.

9. Abandon

Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

Un participant ou une équipe ayant abandonné ne peut reprendre la course.

10. Respect du site

Le site naturel du Lac du Coiroux doit être respecté.

Tout comportement contraire aux règles de sécurité ou à la protection de l'environnement pourra entraîner une exclusion.

11. Acceptation du règlement

L'inscription à la course implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

En s'inscrivant, chaque participant autorise l'organisation, ses partenaires et les médias à le photographier, le filmer ou l'enregistrer pendant l'épreuve. Il les autorise aussi à utiliser ces images, sur lesquelles il peut apparaître, sur tous les supports : site internet, réseaux sociaux, affiches, presse, vidéos promotionnelles, etc.

Cette autorisation est donnée gratuitement, pour le monde entier et pour la durée de protection prévue par la loi. Elle vaut pour la promotion de l'événement et des éditions suivantes.

Si un participant ne souhaite pas apparaître sur ces images, il doit le signaler par écrit à l’organisation avant le départ de l’épreuve.